

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - projet méthaniseur XXL de la société NECC

De : Christine Masson <cmasson52@gmail.com>

Date : 25/03/2024 21:06

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

A l'attention de : Monsieur le Commissaire enquêteur, Monsieur RORET Bernard.

Je viens vers vous pour demander **un report du délai de l'enquête publique** qui a commencée le 11/03/2024 et qui doit se finir le 11/04/2024 concernant le projet du méga- méthaniseur de la société NECC sur la commune de CHOIGNES-CHAMARANDES.

Ce projet est dans les tuyaux depuis 2018, la société NECC a eu le temps de peaufiner son projet et moi, simple habitante de Saint-Aignan, je ne dispose que d'un mois pour réagir, je suis choquée par cette injustice.

J'insiste aussi sur ma très grande difficulté à consulter ce projet sur le site de la préfecture au début de l'enquête publique (cheminement très complexe voir impossible) sans compter l'arrivée de nouveaux documents qui arrivent au fur et à mesure sur le site rendant la consultation complexe.

La méthanisation oui, mais pas ce type de méga-méthaniseur, aussi voici mes remarques qui motivent ma demande de **stopper ce projet :**

- **Sur les humains :** insécurité routière au niveau du quartier de Saint-Aignan. Stop du Leclerc dont le marquage au sol est régulièrement inexistant et qui est souvent non respecté (exemple des bottes de paille qui ont dévalé le coteau de Saint-Aignan l'été dernier près des habitations, d'ailleurs toujours là !

Stop forcé par les poids lourds qui n'arrivent pas à passer lors des pointes du trafic.

Les feux du carrefour de la Maladière sont régulièrement grillés dans le sens de la descente. Les poids lourds, une fois lancés, n'arrivent pas à respecter les 2 feux rouge successifs. Du coup, la sortie du quartier Saint-Aignan est très dangereuse.

- **Plus de 12 000 camions**, sans compter les tracteurs, vont parcourir de nombreuses communes et vont diverger vers le site du méthaniseur. Qui va payer les frais pour refaire régulièrement les routes ? les aménagements qui devront être nécessaires par la suite, car forcément il y en aura. Mes impôts ?

- **Sur le prix de l'immobilier des maisons du quartier de Saint-Aignan :** j'habite ce quartier depuis mon enfance, mes enfants et petits-enfants aiment y vivre. Lorsque les nuisances sonores, olfactives et pollution de l'air seront bien présentes au moment des pics de production, qui voudra de nos maisons. Le prix de l'immobilier va forcément baisser.

- **Sur l'environnement :** pollution de l'eau et de la terre. Préjudices sur la faune (Présence du Hibou Grand-Duc ETS BOUREAU, l'AlouetteLULU...) et la flore.

Augmentation des gaz à effet de serre. Le projet de ce méthaniseur XXL, c'est une modification irréversible des paysages de notre commune. De chez moi, j'aurai la vue sur cette verrue tous les jours.

- **Et nos cultures ?** Plus de 6 000 hectares de culture de CIVE seront utilisés pour nourrir ce méthaniseur au détriment de la culture alimentaire.

Je finirai par alerter Madame la Préfète, la société SHELL détient 49 % du capital du projet du méthaniseur XXL érigé sur des terres agricoles, ça choque personne ? définitivement l'État marche sur la tête avec ce genre de méga projet. L'Allemagne et la Belgique freinent des 4 fers pour ce type de méthaniseur gigantesque, l'expérience de ces derniers devrait nous inspirer.

Merci de prendre en considération mes demandes.

Cordialement.

Mme Christine MASSON